

# **Commune de Jette**

## **« Vision et Convergences » Jette 2024**

### **Préambule**

#### **2012 -2018 : 6 années riches de réalisations et d'une gestion ouverte et responsable de la commune**

Au lendemain des élections communales du 14 octobre 2012, la Commune de Jette savait que de nombreux défis l'attendaient. Il était de la responsabilité du Collège et de l'administration de concrétiser l'engagement politique fait aux Jettois. Gouverner, c'est prévoir dit-on. C'est aussi avoir une vision sur le plan local et plus largement. C'est dans cet esprit que les partenaires ont travaillé.

6 ans plus tard, la commune de Jette termine cette législature volontariste avec satisfaction. Les engagements ont été tenus mais le Collège a aussi réussi à saisir les opportunités, telles que le Contrat de quartier durable « Magritte » pour offrir aux habitants une commune reconnue comme dynamique, ouverte, moderne, sociale, verte et culturelle. Nous avons investi pour disposer d'un nouveau lieu culturel, logistique, un nouveau complexe omnisports, ouvrir de nouvelles crèches, une nouvelle école, avoir une place du Miroir rénovée, un lieu de recueillement au cimetière,...

Par ailleurs, notre Centre Public d'Action sociale a développé de nombreux services et infrastructures durant cette législature. Citons par exemple : rénovation de la maison de repos et de l'accueil du CPAS, épicerie solidaire, VIVA Jette,...

Néanmoins, des efforts ont été demandés aux habitants et aux commerçants, notamment de par l'ampleur des travaux menés par la Région. La commune a mis tous ses moyens pour assurer et améliorer la participation et le dialogue. Elle a exigé, singulièrement dans le dossier de la ligne de tram 9, notamment via le Comité du Tram 9, que la Région prenne ses responsabilités : communication et information, indemnités aux commerçants,...

Enfin, de nouvelles prises de conscience demandent une réponse : changement climatique, perte de la biodiversité, pollution de l'air, Gouvernance. Réduire l'appauvrissement des catégories les plus fragiles de la population jettoise est également un défi majeur.

# Jette en 2024

## **Penser le Cadre de vie et assurer la qualité des espaces publics**

Jette doit sa renommée à ses espaces verts, ses bois, ses parcs et sa convivialité. Le cadre de vie de la commune est une priorité quotidienne pour ses habitants. C'est aussi une priorité majeure pour nous. Chaque habitant doit pouvoir profiter d'un parc à proximité de chez lui.

La qualité de vie passe par la prise en compte des besoins des familles, des seniors, des personnes à mobilité réduite, des personnes en situation d'isolement et/ou en situation précaire. Cette identification comme « Commune des familles », attaché à Jette depuis très longtemps, restera un des axes majeurs de la législature 2018-2024. Jette visera l'obtention du label « *Commune sympa pour enfants* »

Cette qualité de vie reposera aussi sur la nécessité de poursuivre la rénovation de l'espace public. Ces rénovations prendront en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et des usagers les plus vulnérables. Elles seront pensées en terme de convivialité, d'attractivité commerciale et économique et touristique ainsi qu'en terme de gestion de l'eau et de verdurisation.

Le cadre de vie repose aussi sur la sécurité et le sentiment de sécurité de ses habitants dans des quartiers apaisés.

La lutte contre les nuisances, la malpropreté, l'insécurité devra être poursuivie et intensifiée. Notre commune sera à la pointe de la sécurité routière, notamment aux abords des écoles ainsi que de la sécurité des biens et des personnes par une politique de Prévention dans les quartiers.

L'action préventive et répressive sera renforcée par une police de proximité qui luttera contre toutes les nuisances urbaines. La présence de la brigade cycliste sur le territoire jettois sera renforcée.

La Commune de Jette a développé un nouveau réseau de caméras de vidéo protection dans nos quartiers. Cet outil préventif pourra être complété là où cela est nécessaire complémentirement aux mesures de préventions (éducateurs de rue, etc.).

## **Protéger notre Environnement, notre Santé et notre Mobilité, vers une transition durable**

La majorité est ambitieuse. Elle est pleinement engagée dans la défense de notre environnement par un usage responsable de nos ressources et la lutte contre les déchets.

Depuis plus de 30 ans, la Commune développe une politique environnementale et durable audacieuse, en avance sur son temps : multi modalité des déplacements, protection et développement des espaces verts, propreté,... Ce travail s'est intensifié et doit se poursuivre, notamment dans le cadre de la politique de maillage vert développée par la commune.

La préservation intégrale du Bois du Laerbeek dans le cadre du projet d'élargissement du Ring, une mobilité partagée, la lutte contre le survol aérien doivent participer à cet objectif et notamment contribuer à améliorer la qualité de vie en ville (air, bruit...).

La majorité réitère son opposition au projet d'élargissement du ring. Elle demande au gouvernement régional bruxellois d'instaurer un dialogue avec la région flamande, dont les objectifs seront d'accélérer la mise en œuvre des alternatives à la voiture dans les déplacements vers et depuis la RBC (tram, vélo, train), de limiter la vitesse maximale sur le ring, et mettre en place un système de limitation de vitesse variable en fonction de la densité du trafic, et d'adapter les infrastructures (bande 2+, etc) en vue d'encourager l'auto-partage.

Afin de préserver la santé des Jettois et la planète, un Plan Air Climat local ambitieux sera adopté.

Conformément à la résolution du conseil communal du 27 juin 2018, la majorité mettra en œuvre, en concertation avec l'autorité régionale et en impliquant les autres niveaux de pouvoir, un plan opérationnel communal contribuant à l'amélioration continue de la qualité de l'air, au bénéfice de tous les quartiers et notamment aux abords des écoles et des crèches. Ce plan devra intégrer l'installation des points de mesure de la qualité de l'air sur Jette, la poursuite de mesures structurelles en matière de mobilité, la poursuite de la verdurisation de la commune, une étude sur la création d'une allée verte du Nord au Sud de la commune, la poursuite du programme de rénovation des bâtiments communaux, les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable. Partout où cela est possible, les adaptations techniques et le remplacement d'équipements énergivores seront les leviers afin de réduire de manière substantielle la

consommation d'énergie, avec l'objectif de réduire les émissions de CO2 sur le parc immobilier appartenant à la commune, de 50% en 2024 et d'atteindre la neutralité carbone en 2030. La commune sensibilisera à l'usage rationnel et durable des ressources et des énergies.

En résumé, les objectifs stratégiques jettois du Plan Air-Climat seront les suivants :

- Amélioration continue de la qualité de l'air, au bénéfice de tous les quartiers, avec une attention particulière aux abords des écoles et des crèches
- Tendre vers une commune zéro carbone avec, en particulier, au sein de l'administration, une réduction des émissions de CO2 sur le parc immobilier de la commune de 50% en 2024 et une neutralité carbone en 2030 (Vérifier si cet objectif est raisonnablement atteignable)
- Mobiliser à cet effet tous les acteurs, assurer la participation, la communication et la sensibilisation autour du Plan.

Les domaines d'actions principaux seront la mobilité, l'espace public, le zéro déchet, la verdurisation, le patrimoine et l'habitat, l'énergie, l'économie et la consommation durable. Trois acteurs majeurs seront impliqués largement. L'administration qui doit être exemplaire en poursuivant notamment son label entreprise éco-dynamique. Les citoyens : les Jettois, les comités de quartier, les éco-ambassadeurs, les NIJettois, Jette en transition, les associations... Et enfin, le monde économique : les entreprises, les commerces, l'Horeca.

Les partenaires veulent aussi mettre à profit ces 6 années pour augmenter la part modale de la marche, du vélo et des transports publics dans les déplacements des Jettois. Les espaces piétons et cyclistes seront encore mieux sécurisés. Ils souhaitent mettre en place des modalités d'aides (p.ex. : rangs piétons,...) aux parents afin de réduire le recours à la voiture pour les déplacements scolaires. La commune fera appel aux nouveaux subsides supra locaux concernant les rues scolaires.

A Jette, quartier rime avec convivialité. Dès lors, il conviendra, dans l'esprit de « Good Move » de réduire le trafic de transit dans les quartiers d'habitations, ainsi qu'aux abords des écoles et des crèches. La capacité de stationnement doit tenir compte de la convivialité et de la sécurité des usagers les plus faibles.

L'usage de la voiture personnelle sera intégrée dans une politique de déplacement multimodale en valorisant son usage raisonné et les initiatives de véhicules partagés.

Le secteur privé (grandes surfaces, bureaux,...) sera sollicité par l'établissement de conventions pour augmenter les réserves de stationnement hors voiries aux bénéfice des habitants.

La Commune prendra ses responsabilités pour défendre l'intérêt de ses habitants et de ses quartiers dans tous les projets régionaux et de la STIB : oui au développement des transports publics, mais orientés clientèle et adaptés aux contraintes locales. Une attention particulière sera portée aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées.

Enfin, la majorité défend une politique de lutte contre les déchets dynamique et participative qui doit tendre vers le « zéro déchet ». Une partie significative du volume de déchets sera réinjectée dans le tissu économique, l'économie circulaire et dans les initiatives citoyennes (compost, opération NoImpact, recyclage, etc.). Le rôle d'exemplarité de l'administration tant au niveau des événements que de la gestion quotidienne sera amélioré.

Dans nos parcs communaux la pratique sportive sera encouragée (équipements de fitness, skate par cet basket, pratique sportive de plein air) tout en assurant assez d'espaces silencieux.

L'ensemble de ces objectifs s'intègrent parfaitement dans notre Agenda 21 – 2.0 à concrétiser pour 2024 : « Jette vers la transition durable ». Ce nouveau plan d'actions ambitieux s'articule autour de six axes :

1. **Jette zéro carbone** : Lutter contre le changement climatique et la pollution de l'air en diminuant de 30% ses émissions de CO2 à Jette pour 2024. Il s'agira principalement de mettre en œuvre le Plan Air-Climat.
2. **Jette verte** : Augmenter la biodiversité et verdurisation en développant le maillage vert et bleu.  
Les objectifs 2016-2021 du maillage vert seront réalisés et amplifiés
3. **Jette équitable** : Développer une économie locale, circulaire et responsable  
Le Label Commune Commerce équitable, le marché local et durable Jette Met, l'économie circulaire ou encore le monnaie locale « Zinne » seront développés
4. **Jette No Impact** : Opérer à tous les niveaux la transition vers un mode de vie soutenable en diminuant l'empreinte écologique jettoise  
Cela concerne notamment le label entreprise écodynamique, la stratégie Zéro Déchet, Good Food, No Impact... En incluant tous les acteurs de la société civile (ménages, écoles, administration, commerces, comités de quartiers...)

5. **Jette citoyenne** : Développer toutes les formes de soutien et de partenariat avec les citoyens vers la transition durable  
Qu'il s'agisse des initiatives citoyennes, des quartiers durables, de la participation citoyenne, de l'implication dans la vie de la commune, des développement de projets, de la coopération Nord-Sud ...
6. **Jette inclusive** : Impliquer et prendre en compte tous les publics dans la vie de la Commune et dans la transition écologique  
Le Label Handycity, les collaborations CPAS et CABA Jette, la cohésion sociale, le Mieux vivre ensemble, le plan d'actions social, la plateforme égalité des chances sont autant de moyens d'atteindre cette inclusion.

### **Activités économiques, commerciales et marchés locaux**

Jette est riche d'animations, d'activités économiques, commerciales, de ses marchés de quartiers et son marché dominical.

La majorité souhaite renforcer ses pôles commerçants du Miroir et Mercier « MiMe » en améliorant l'attractivité et la mixité commerciale des axes Théodor et Léopold Ier. Elle veut soutenir la diversité et la qualité du commerce à Jette grâce, notamment, à une politique active d'animation commerciale et de construction d'une identité commerciale par quartier, de tous les pôles locaux (pl. Werrie, Ancienne Barrière, square des Bruxellois,...).

Dans nos quartiers, nous valoriserons nos commerces de proximité et nos marchés locaux et là où cela sera possible et souhaité, d'autres seront développés. Seront valorisés : les circuits courts, les potagers collectifs, l'incitation à la culture de légumes chez soi, toute forme de sensibilisation à une alimentation saine. Le soutien aux initiatives citoyennes sera encore renforcé, entre autres par des budgets spécifiques.

### **Grandir et apprendre**

Ces 30 dernières années, la Commune de Jette a fait le choix d'investir et a construit et rénové de nombreuses crèches et écoles. Elle possède le réseau le plus développé du Nord-Ouest de la Région. Ses écoles ont du succès, bien au-delà de la Commune d'ailleurs.

Nous prônons un enseignement de qualité ouvert sur le monde en faisant tout ce qui est possible pour assurer le premier choix pour les familles jettoises.

Nous soutenons des projets pédagogiques qui inscrivent nos élèves dans un monde innovant, favorisant le dépassement de soi, la citoyenneté, l'accueil de la différence, l'ouverture au monde.

Tout en soulignant l'apprentissage de la langue officielle de chaque école, des projets pilotes d'immersion linguistique ou d'activités parascolaires d'immersion seront organisés dans l'enseignement communal. Parents et équipes éducatives seront partenaires dans l'animation de l'école. Là où cela sera possible, la Commune tentera d'augmenter le nombre de places disponibles dans les écoles en regard des besoins de la population résidente. Des liens entre écoles et associations culturelles, sociales et sportives communales seront encouragés.

La commune a construit plus de 100 nouvelles places de crèches ces 6 ou 7 dernières années. La demande reste forte et les crèches privées ne sont pas une réponse pour tous.

La commune poursuivra l'augmentation de tous types de places de crèches partout où cela est possible (y compris accueillantes à domicile), notamment dans le périmètre du Contrat de quartier « Magritte ».

Conscients que la réussite scolaire et l'intégration sociale sont des priorités absolues, les partenaires mèneront une politique adaptée aux jeunes et à leurs besoins pour une égalité d'accès au savoir, à la culture et aux activités sportives. Tout sera entrepris pour faire de nos jeunes de véritables citoyens et acteurs responsables de la vie sociale.

### **Protéger et être solidaire**

Les partenaires réaffirment l'absolue nécessité de mettre en place tous les instruments permettant d'apporter l'aide nécessaire aux plus fragilisés socialement et économiquement. L'action du CPAS sera un axe fort pour les 6 prochaines années.

Une écoute, un travail de terrain et une aide juste seront des réponses aux situations de fractures des familles et singulièrement des familles monoparentales. Une attention spécifique sera aussi accordée à l'intégration des primo-arrivants et à l'accueil des migrants grâce à des actions de sensibilisation et promotion d'initiatives locales et citoyennes ainsi que l'actualisation de la brochure communale à destination de ce public.

Les partenaires réaffirment leur ambition d'intensifier ces mesures, tant au niveau des moyens humains que financiers, en vue d'offrir toutes les possibilités à chacun de s'épanouir et s'émanciper en indépendance et autonomie.

L'implication des usagers, des acteurs sociaux du monde associatif et des plateformes d'aides sera assurée et intensifiée.

Le CPAS sera à ce titre un acteur majeur. La collaboration initiée entre la commune, le CPAS et l'ensemble des acteurs sociaux, dans le cadre des Assises sociales, doit être poursuivie et renforcée. Pour répondre aux besoins de la population tant au niveau du logement, de l'emploi, de l'aide alimentaire, de la précarité et de la cohésion sociale. Des politiques de genderstreaming ou de handistreaming seront élaborées. Par exemple, un budget/plan annuel sera affecté à l'amélioration de l'accessibilité de nos infrastructures. Au-delà, ce seront toutes les actions dans tous les domaines qui seront évaluées à l'aune du gender et handistreaming. Le gender budgeting sera également instauré.

Ces objectifs se concrétiseront notamment par : la facilitation des démarches administratives pour le public du CPAS notamment par l'augmentation des services en ligne, le développement d'un pôle emploi et formations sur le site du CPAS, l'accompagnement et prise en charge des aînés, le soutien aux familles et au réseau associatif ou encore la mise en place de projets d'économie sociale, en fonction des opportunités budgétaires.

Une plateforme de l'égalité des chances va également être créée afin de réaliser un plan d'actions de l'égalité des chances. A cette fin, des Assises seront organisées, notamment, sur les thématiques du handicap (avec le label Handicity), des LBGT+ et de l'égalité des femmes et des hommes (avec la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale) . Elles rassembleront tous les acteurs et les personnes concernées autour de la table, afin d'établir un état des lieux et proposer un plan d'actions et des projets. L'objectif est que chacun soit épanoui à Jette quelles que soit sa situation.

## **Se loger**

La lutte contre les immeubles à l'abandon et une politique urbanistique à taille humaine a permis d'avoir du logement moyen de qualité. La Commune a renforcé depuis 10 ans son rôle d'acteur en mettant des logements moyens en location.

La construction de grandes structures de logements augmentant ainsi la densité dans nos quartiers ne sera pas encouragée. La priorité sera portée à l'entretien et la rénovation de logements communaux existants. Il n'est pas exclu d'acquérir de nouveaux logements si l'opportunité devait se présenter. La Commune profitera également des opportunités de réhabilitation de sites existants pour du logement moyen à tarif social en partenariat avec des acteurs locaux et régionaux traditionnels.

La location via l'agence immobilière sociale restera un levier essentiel pour répondre aux demandes de logement du public plus fragile.



Des porteurs d'initiatives nouvelles, telles que le Community Land Trust, la colocation, l'habitat étudiant, communautaire ou intergénérationnel seront encouragés.

### **Innover, travailler et vivre la modernité**

Grâce aux nouvelles technologies, nous soutiendrons le développement du plan communal de services aux citoyens dans le cadre du programme Smart City.

La commune favorisera l'emploi local (y compris peu qualifié) dans différents secteurs innovants et importants pour la commune : le commerce de proximité et l'Horeca, l'économie circulaire, le recyclage, l'innovation informatique ou encore le réemploi des déchets, la logistique et l'alimentation Bio et durable. Une attention particulière sera donnée aux jeunes et/ou nouveaux entrepreneurs (par ex via : soutien en termes de locaux, de véhicules partagés, coworking, etc).

### **Préserver le dialogue et susciter la participation**

La poussée démographique et la diversification des cultures et des origines posent la question de la diversité de manière transversale. Celle-ci implique que chaque Jettois(e), dans sa différence et ses particularités, participe activement à la vie de son quartier, de sa commune, et enrichisse ainsi le dialogue local. La cohésion sociale est portée aussi par le monde associatif (socio-culturel et les nombreux comités de quartier). Les partenaires de la majorité renforceront encore plus cette dynamique qui enrichit la commune sur le plan humain, culturel et social et contribue à un sentiment accru du bien vivre ensemble.

Notre coopération culturelle stimule le rapprochement des personnes avec une attention explicite pour des rassemblements de petite taille.

La Commune est riche de ses activités, des acteurs sociaux et culturels en bouillonnement. Les initiatives communales et privées en matière d'animations culturelles, sportives, sociales, familiales et ce dans tous les domaines seront protégées et encouragées. La Place du Miroir sera identifiée comme pôle commerçant et d'animations.

La Commune sera un espace de lieux de rencontre qui permet l'appropriation collective de l'espace public, le dialogue intergénérationnel et la rencontre des cultures. Elle favorisera le partage de savoirs et de savoir-faire, y compris auprès des plus démunis.

Un soutien continu sera assuré aux acteurs culturels jettois et des réponses seront apportées quant à leurs besoins en termes d'infrastructures.

Cette ambition reposera sur un esprit de parfait respect et de partenariat entre les deux communautés linguistiques qui tiendront compte des besoins de ses publics respectifs.

Par une offre culturelle de qualité, la commune initie les gens à l'inattendu, leur permet de découvrir, de développer et de montrer leurs talents et d'élargir leur univers.

La Commune doit être à l'écoute des demandes citoyennes et favorisera leur participation dans la gestion de l'espace public : parcs, propreté, sécurité routière et mobilité. Elle communiquera de manière plus efficiente et rapide.

### **Sexisme, racisme, homophobie**

Les partenaires partagent sans ambiguïté des principes démocratiques modernes, les valeurs d'un monde ouvert portées par l'Europe, de non-discrimination et de défense des identités de chacun.

Face aux risques de renfermements identitaires, linguistiques, sociaux, les partenaires défendront et sensibiliseront les citoyens au respect de la place de chacun afin que les Jettois et Jettoises ne craignent ni les agressions verbales ou physiques ni les discriminations en raison de leur origine, de leur genre, de leur identité sexuelle, leur religion, ni leur stigmatisation en raison de leur situation de vie. Une attention particulière sera accordée à la sensibilisation des jeunes par l'éducation à la citoyenneté et contre les discriminations.

Le soutien aux initiatives de solidarité internationale et les collaborations avec les associations qui œuvrent en faveur des droits humains et au dialogue interculturel seront soutenues.

### **Garantir les moyens de ses ambitions**

L'objectif majeur de la prochaine législature restera la poursuite d'une saine gestion des moyens financiers de la Commune, dans une perspective d'équité fiscale et sans augmentation de la fiscalité sur le travail. Les moyens d'audit et d'analyse de gestion seront des outils

complémentaires pour atteindre cet objectif (économie d'échelles, monitorings, synergie Commune-CPAS,...).

La Commune poursuivra une politique volontariste et responsable d'investissements publics indispensables à l'entretien et la modernisation des infrastructures mises à disposition des citoyens.

La commune recherchera les possibilités de faire appel aux programmes de subsides régionaux, fédéraux, communautaires et européens ou d'actions innovantes

La Commune continuera également sa route vers une administration toujours plus performante au service des citoyens. Elle visera l'excellence en matière de bonne gouvernance et participation citoyenne

\_\_\_\_\_0\_\_\_\_\_